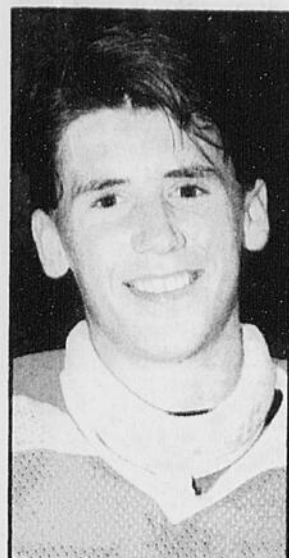


Sports / c1



La Cour tranche: l'ex-Cantonnier Eric Chouinard peut rejoindre l'équipe de Ste-Foy

Centre de tri / A3



Sherbrooke se lance dans le lucratif marché du recyclage

Chez nous - cahier B Drummondville

Il retrouve sa conjointe qu'il croyait pourtant avoir tuée la veille

Victoriaville

Collision fatale pour une dame de 73 ans

Saint-Élie-d'Orford / A3

Eau potable: tout est revenu à la normale

Météo / A2

(32^e jour de l'année)

Ciel variable maximum 3

Soleil
Lever: 6h57
coucher: 16h10

Demain: variable maximum 2

Aide sociale: un trou de 150 millions

Le caucus du PQ est divisé sur les moyens d'appliquer des compressions

Katia GAGNON

Saint-Sauveur (PC)

Le gouvernement péquiste ne pourra éponger totalement cette année d'importants dépassements aux budgets de l'aide sociale qui, confirme le président du Conseil du trésor, Jacques Léonard, atteignent les 150 millions \$.

«Récupérer 150 millions \$ en l'espace de quatre mois, vous comprendrez que ça serait extrêmement pénible. C'est évident qu'il y a des dépassements qui vont rester pour l'an prochain», a-t-il déclaré à l'issue de la première journée du caucus des députés du Parti québécois, à Saint-Sauveur.

Divisés sur la meilleure façon de faire face à cette mare d'encre rouge, les élus péquistes ont passé une bonne partie de la journée à débattre de la question. Selon le ministre Léonard, les autres ministères seront mis à contribution, mais une partie de la clientèle pourrait également écopper.

«On essaie de trouver des solutions en gardant à l'esprit d'avoir beaucoup de compassion pour les gens qui sont inaptes au travail. Quant à ceux qui sont aptes, il faut avoir une approche plus positive», dit-il, en soulignant qu'il y a décidément «beaucoup de jeunes» sur l'aide sociale.

Une rumeur persistante voulait en effet que les assistés sociaux de moins de 30 ans —auxquels sont destinés le quart des chèques de bien-être social— soient les premiers touchés par le gouvernement.

La ministre de la Sécurité du revenu, Jeanne Blackburn, a cependant formellement nié cette possibilité à l'issue d'une rencontre du comité des priorités, qui s'est réunie d'urgence en fin de journée pour trancher cette délicate question des compressions.

«A propos des jeunes, il faut le dire tout de suite: ça n'est jamais apparu dans nos scénarios», a lancé Mme Blackburn, visiblement irritée.

Cette éventualité avait d'ailleurs soulevé la grogne de plusieurs députés hier matin. Déjà à l'entrée du caucus, il était manifeste que l'idée de placer les jeunes assistés sociaux dans la mire du gouvernement était loin de faire l'unanimité.

«Si les jeunes de moins de 30 ans doivent payer, il faut que les autres payent aussi. Tous les citoyens sont égaux. La faute n'est pas aux jeunes, c'est le système qui ne marche plus», a lancé Gilles Baril, ancien responsable des questions jeunesse au bureau du premier ministre Parizeau.

«On a des programmes d'employabilité déprimants, où le jeune a envie d'aller se pendre dans le garde-robe. Le rempotage de fleurs et le balayage d'usine, c'est pas ça qui va rendre sa dignité à un jeune», a-t-il poursuivi.

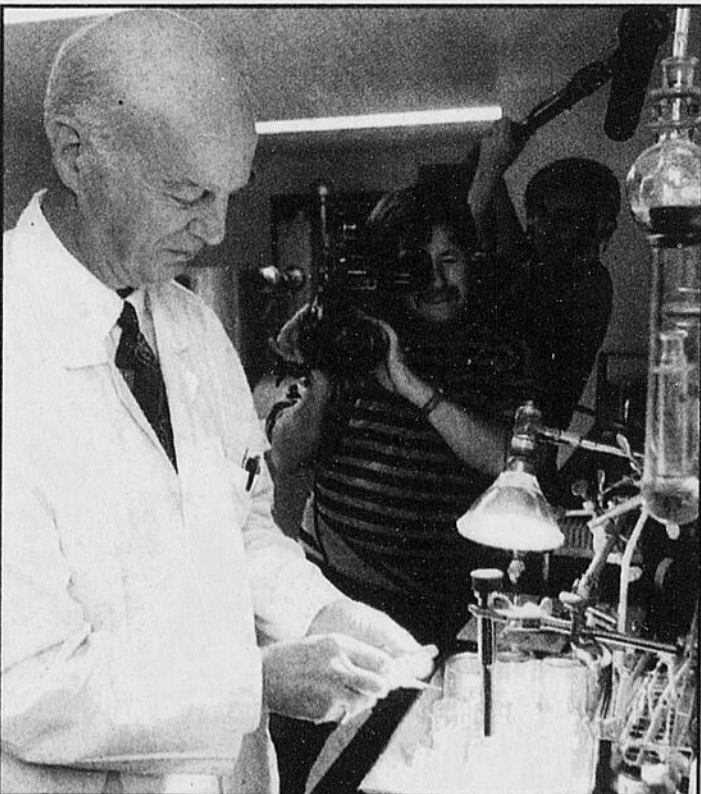
Le député de Sainte-Marie - Saint-Jacques, André Boulé, est allé plus loin et a indiqué qu'il démissionnera si le gouvernement péquiste prend un virage à droite sur la question des assistés sociaux.

«On ne va pas faire des coupures sauvages à la Harris dans l'assistance sociale, ce n'est pas vrai. Si on veut faire un jeu de massacre, moi je ne jouerai pas», a-t-il lancé.

Autre son de cloche de la part du député de Borduas, Jean-Pierre Charbonneau, qui semble beaucoup plus ouvert à la possibilité d'exiger des jeunes assistés sociaux qu'ils s'impliquent pour obtenir leur chèque.

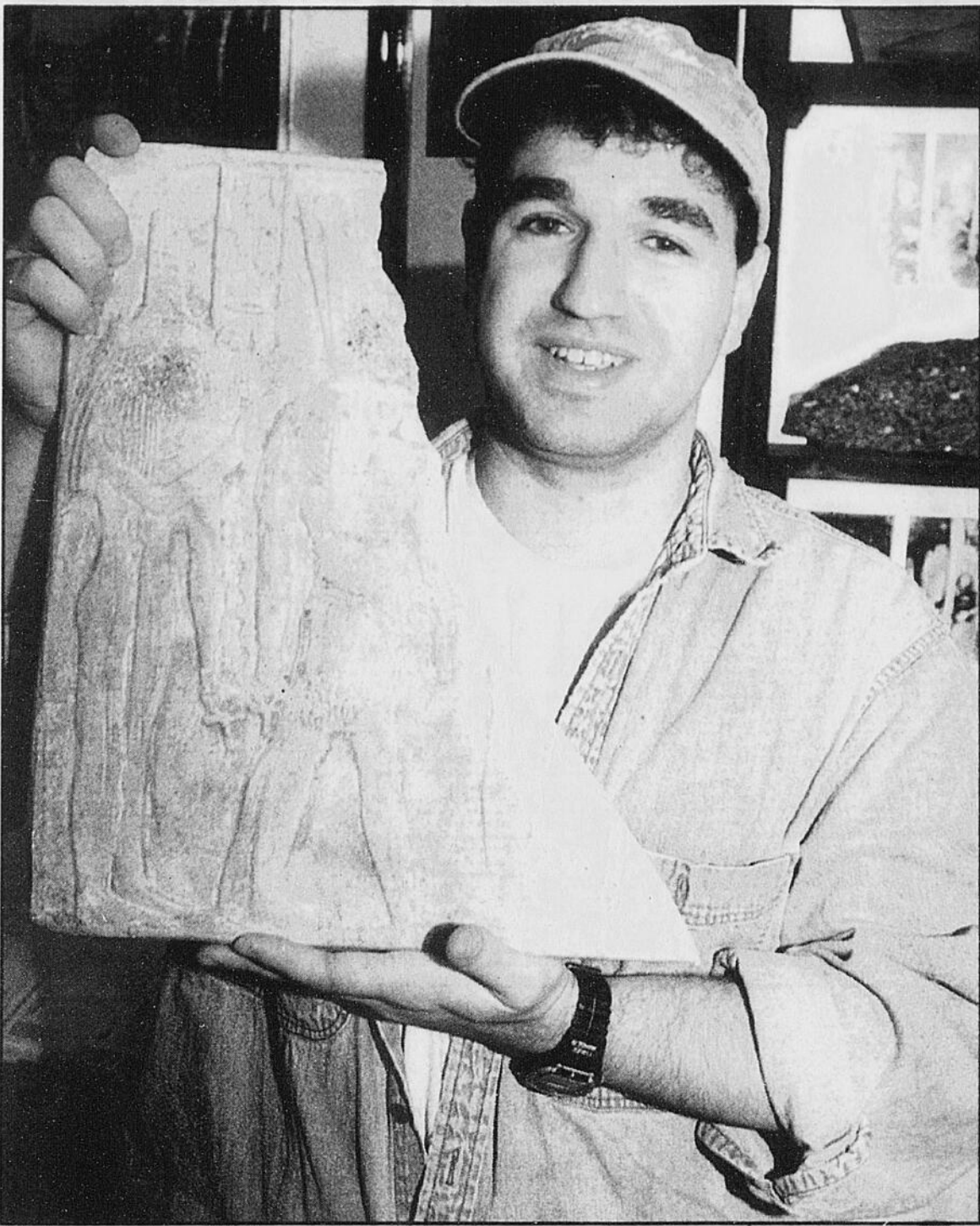
«On ne peut pas avoir la même réponse sociale envers une dame de 55 ans qui se retrouve dans une situation difficile et un jeune de 22 ans. L'approche sociale-démocrate, c'est pas nécessairement de donner des chèques sans rien exiger en retour», a-t-il dit.

La ministre Jeanne Blackburn rendra publique aujourd'hui la décision finale du gouvernement. «Il reste quelques ficelles à attacher», s'est-elle bornée à dire à son arrivée, alors que la ministre des Finances, Pauline Marois, admettait que les décisions étaient difficiles à prendre.



Les réalisateurs Gilles Carle et Camille Coudari n'ont pas encore trouvé une maison de production intéressée à s'associer à leur film documentaire. Mais à l'exemple du biologiste Gaston Naessens, ils foncent et enfilent plus tard leur casquette de vendeurs...

UNE HISTOIRE DIGNE D'INDIANA JONES



Yves Bourassa montre l'un des trois morceaux d'un dessin égyptien découvert à la mine Capelton, à Ascot. Presque un an plus tard, il a fait une troublante rencontre avec quatre inconnus qui s'intéressent mystérieusement à cette trouvaille...

Qui tient à ce dessin?

François BEAUDOIN

North Hatley

Coups de fil suspects, menaces à peine voilées, rencontres bizarres. Jamais le directeur du Musée minologique de North Hatley n'aurait pensé se retrouver au cœur d'une histoire digne d'Indiana Jones après avoir découvert trois plaquettes morcelées composant un dessin égyptien à la mine de Capelton!

«Je me demande pourquoi tant de monde s'intéresse à moi et à ces plaquettes», s'interroge Yves Bourassa. Je me suis peut-être mis les pieds dans les plats? Chose certaine, c'est que ça a l'air de déranger pas mal de monde!

La plus étrange de ces rencontres est survenue dimanche dernier au tout nouveau musée situé sur la rue Main à North Hatley.

Quatre hommes, âgés entre 50 et 60 ans et à l'allure austère, sont entrés et se sont dirigés vers les plaquettes égyptiennes. «Ils étaient tous habillés de façon identique, avec un manteau en lainage noir à bouton, orné d'une épinglette avec une lune, une étoile et une épée», raconte Yves Bourassa. Ils ne sou-

riaient jamais. Ils ressemblaient à des curés.»

Piqué dans sa curiosité, Yves Bourassa, qui a participé à la cartographie de la mine de Capelton, leur a demandé qui ils étaient.

«L'un d'eux m'a répondu en français mais avec un fort accent anglais qu'ils faisaient partie des Shriners, l'un des plus haut degrés de la franc-maçonnerie et qu'ils venaient de Montréal. L'homme, toujours le même, m'a dit que ces plaquettes appartenaient à la franc-maçonnerie, de ne pas en communiquer l'existence ni au gouvernement, ni au public. «C'est notre histoire à nous», m'a-t-il dit.»

La franc-maçonnerie est une association secrète et discrète qui remonte au 17^e siècle, répandue dans divers pays et dont les membres se reconnaissent entre eux à des signes et à des emblèmes et se divisent en groupes ou loges, nous explique Roger Lamy, documentaliste au Centre d'information sur les nouvelles religions de Montréal (CINR).

«Le recrutement se fait de bouche à oreille auprès de professionnels mariés. Il y a 33 degrés dans la franc-maçonnerie et les Shriners constituent le 32^e. Ils utilisent des rites orientaux et leurs symboles pro-

Dessin égyptien (suite en A5)

Naessens... vu par Gilles Carles

Un film documentaire sur la carrière du controversé chercheur

Jacynthe NADEAU

Rock Forest

Le biologiste de formation et père du controversé médicament 714 X, Gaston Naessens, fait l'objet d'un film documentaire, un portrait de l'homme et de son oeuvre, coréalisé par Gilles Carle et Camille Coudari.

La plus grande partie du document a été tournée, mercredi et jeudi, à la résidence du chercheur à Rock Forest, après deux ans de recherche et de préparation. Les réalisateurs parlent d'un travail qui s'échelonne sur plusieurs mois encore.

Il s'agit d'une production indépendante, puisque même s'il suscite de l'intérêt, le sujet n'a pas été retenu par les habituels bailleurs de fonds. «C'est une patate chaude», constate Camille Coudari.

«On replonge dans le passé et ce n'est pas toujours agréable, reconnaît M. Naessens. C'est un bombardement de questions. Mais j'aime mieux contribuer à la nouvelle pour qu'elle soit la plus exacte possible. Le manque d'informations peut être redoutable...»

Les découvertes de M. Naessens ont semé la controverse dans son pays d'origine, la France, comme au Québec, où il habite depuis 1964.

Encore aujourd'hui, le 714 X — qu'il a mis au point

après avoir découvert une composante du sang humain, la somatide, qui peut témoigner de l'état du système immunitaire — est parfois décrié comme l'oeuvre d'un charlatan. Le médicament, rappelons-le, est utilisé dans le traitement du cancer, des cas de V.I.H., du Sida ou d'autres faiblesses du système immunitaire. Il a reçu l'autorisation de Santé et Bien-être Canada.

En 1989, Gaston Naessens a été acquitté des accusations d'exercice illégal de la médecine et de négligence criminelle que faisait peser contre lui le Collège des médecins.

Le journaliste Christopher Bird a signé, à la suite de ce procès, l'ouvrage *Le Galilée du microscope*, qui est devenu un best-seller dans sa version américaine *The Persecution and Trial of Gaston Naessens*.

Le film documentaire du duo Carle-Coudari découle, indirectement, de ce livre.

«C'est un sujet très vaste, dit M. Coudari. M. Naessens n'a rien caché. Il n'a rien mis sous les tapis. On a rencontré des gens qui ont été traités au 714 X... C'est une oeuvre passionnante...»

Les réalisateurs pensaient au départ faire un documentaire de type encyclopédique qui réunirait l'opinion de plusieurs intervenants qui gravitent autour de M. Naessens. «Mais je crois que, finalement, on va se concentrer sur l'homme, avance M. Coudari. Il a tellement de choses à dire...»

PARTICIPEZ AU CONCOURS

où est Myriam? **4 000\$ À GAGNER!**

2 PRIX DE 100\$ PAR SEMAINE
2 PRIX DE 1 000\$ LE 22 DÉCEMBRE 1995
*Moitié du prix pour les non-abonnés

LaTribune

VOIR LES DÉTAILS DU CONCOURS EN PAGE A-2

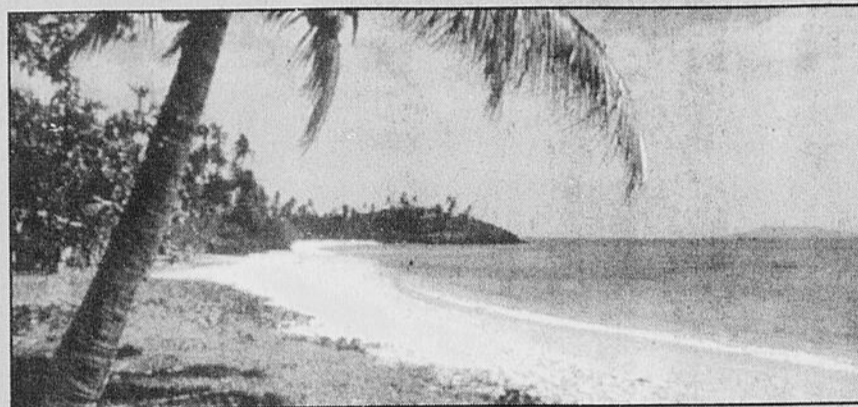
À LIRE DEMAIN DANS LE MAGAZINE WEEK-END



Kevin Parent:
de lucidité
et d'instinct

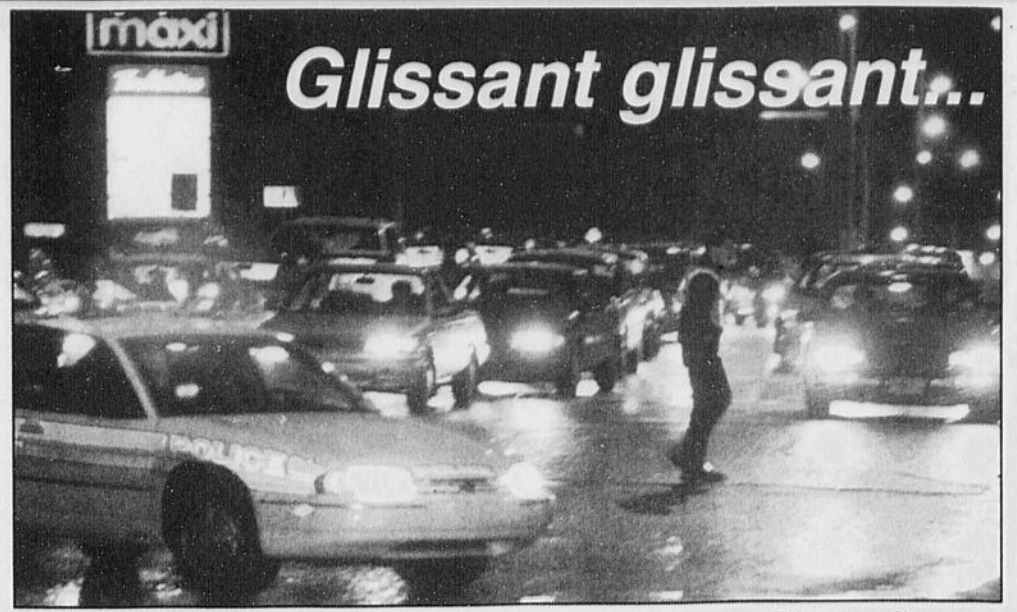


Chantal Touchette
fait danser
les images



**Beau temps pour lorgner vers
les destinations soleil**

Soirée occupée pour les policiers de Sûreté municipale qui ont dû se rendre sur une dizaine de lieux d'accidents en raison de la chaussée rendue glissante par la neige et le refroidissement soudain de la température. Le plus spectaculaire s'est produit vers 17h15 boulevard Portland, au-dessus de l'autoroute 410 où 10 voitures se sont tamponnées, bloquant ainsi complètement l'artère. Arrivés sur les lieux pour rétablir la circulation, les policiers ont vu une voiture emboutir un de leurs véhicules, infligeant une entorse cervicale à l'agent qui s'appropriait à sortir de son autopatrouille.



Glissant glissant...

Téléphoto par Christian Landry

Rapport sur 10 noyades survenues au Québec

La plongée sous-marine doit être mieux encadrée, selon le coroner

Pierre SAINT-JACQUES Sherbrooke

Le coroner Denis Boudrias recommande que la Régie de la sécurité dans les sports du Québec encadre les activités de plongée sous-marine et il suggère fortement que les instructeurs et les plongeurs reçoivent une formation continue.

Il s'agit là de deux des six recommandations majeures qui se dégagent de l'enquête publique portant sur 10 décès en plongée sous-marine sportive et commerciale, enquête qu'il a menée ces derniers mois dans six villes du Québec, dont Sherbrooke.

Les audiences tenues à Sherbrooke concernaient le décès de Richard Beauregard, âgé de 34 ans, qui a péri noyé le 25 août 1992, dans un lac privé, près de Cookshire. Le plongeur avait été aspiré et maintenu au fond du lac après avoir ouvert une trappe pour le vider.

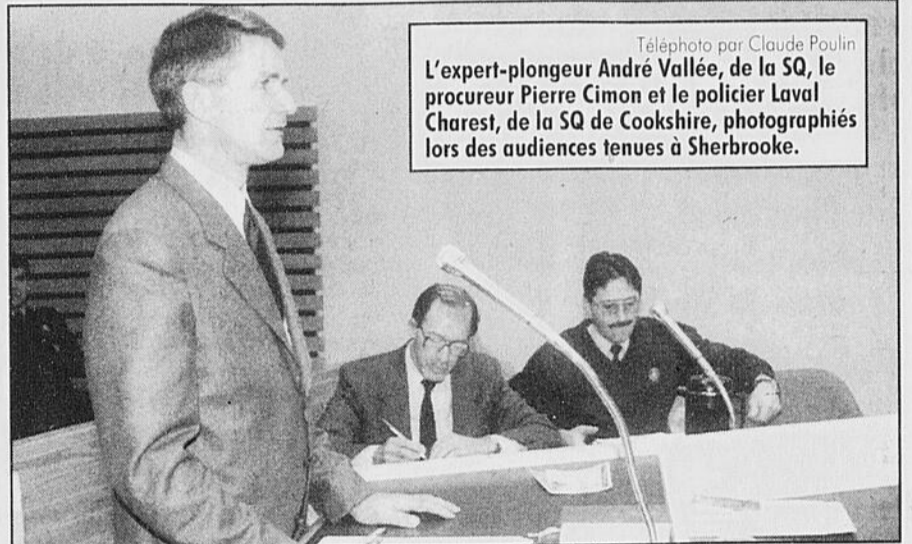
Risques inutiles

«Lors de ces audiences, j'ai pu constater la prise de risques inutiles et des manquements élémentaires à la sécurité chez plusieurs victimes et plusieurs de leurs compagnons de plongées. Les accidents qui surviennent en plongée sportive découlent principalement d'un manque de respect des règles de base», a noté le coroner Boudrias.

Les éléments recueillis dans cette vaste enquête démontrent que les victimes, souvent, ont plongé seules. Elles ont souvent été mal encadrées.

Des plongées ont souvent été effectuées dans des sites inappropriés compte tenu de la formation et de l'expérience des plongeurs.

Pour le coroner, la formation passe par l'exemple. «Si les instructeurs sont astreints à maintenir leur compétence par des cours de formation continue, la situation s'améliorera. Je déplore le fait que des plongeurs adoptent encore des comportements machos et irréflichs en



Téléphoto par Claude Poulin
L'expert-plongeur André Vallée, de la SQ, le procureur Pierre Cimon et le policier Laval Charest, de la SQ de Cookshire, photographiés lors des audiences tenues à Sherbrooke.

descendant à des profondeurs de plus de 30 mètres.»

L'enquête publique du coroner Boudrias, échelonnée sur plusieurs mois, lui avait fait des 16 recommandations qu'il avait formulées lors du dépôt d'un premier volumineux rapport en août 1991.

Tous les décès traités dans son second rapport sont survenus depuis cette date.

Recommandations

Afin d'assurer une meilleure protection de la vie et d'éviter des décès semblables dans le futur, inlassablement optimiste, le coroner Boudrias a émis quatre recommandations pour la plongée sportive:

- Que la Régie de la sécurité dans les sports du Québec ait la juridiction sur la pratique de la plongée sous-marine, sur la formation des instructeurs et la délivrance des cartes de certification.
- Que la Régie s'assure auprès de chaque organisme qu'il dispense un cours répondant aux exigences des rapports du coroner Boudrias, qu'il emploie

des instructeurs de qualité et que toutes les règles de sécurité soient bien transmises aux aspirants-plongeurs.

- Que la Régie rende obligatoire pour tous les instructeurs de suivre des cours de formation annuelle d'au moins deux jours et reconnus par elle.

- Que la Régie s'assure que ces organismes, au moment de les accréditer, emploient un questionnaire médical répondant aux normes de la Régie et qu'ils le fassent remplir par le médecin-traitant de l'aspirant-plongeur.

Le coroner a constaté que la situation de la plongée professionnelle ou commerciale n'est guère différente et même plus chaotique, que n'importe qui peut s'improviser plongeur commercial sans avoir reçu de formation et même sans posséder d'équipement et d'encadrement technique suffisant.

Cette fois il s'adresse au ministre de l'Emploi pour que tout travail sous-marin soit réservé aux seuls plongeurs détenant la qualification professionnelle requise et qu'il rende obligatoire la norme de l'ACNOR régissant un encadrement sécuritaire de la plongée commerciale.

«Nous allons être les chiens de garde de ce rapport» - la Fédération des activités subaquatiques

Sherbrooke (PSJ)

«Nous allons être les chiens de garde de ce rapport. Nous allons nous assurer qu'il ne se retrouvera pas sur une tablette. Nous espérons que le ministre Guy Chevrette verra à adopter une réglementation pour doter la Régie de la sécurité dans les sports de pouvoir et d'autorité concernant la pratique de la plongée sous-marine.»

C'est avec beaucoup de satisfaction que M. Jean-Yves Arsenault, président de la Fédération québécoise des activités subaquatiques, a pris connaissance des recommandations formulées par le coroner Denis Boudrias qui a enquêté ces derniers mois sur 10 décès survenus lors

de la pratique de la plongée sous-marine.

«Au sein de la Fédération, nous prôtons et mettons en pratique depuis dix ans les deux recommandations majeures du coroner sur l'encadrement des plongeurs et la formation continue. Nous ne sommes pas concurrentiels avec de nombreuses associations de plongée sous-marine qui vantent le libre-marché, la libre-concurrence; elles trouvent que nous encadrons trop cette activité», a commenté M. Arsenault.

Le président de la FQAS a redit qu'il était extrêmement important que ce sport soit encadré, réglementé. «Nous déplorons 20 décès en plongée sous-marine en l'espace de cinq ans. C'est énorme pour sport qui a quand même un nombre d'adeptes relativement limité. Ce rapport doit recevoir non seulement l'attention des autorités gouvernementales, mais il doit les amener à agir rapidement.»

Corrections

Parmi les quatre corps inhumés au cimetière des Franciscais, à Lennoxville, dont les restes seront transférés dans une parcelle appartenant à la communauté à Châteauguay, on trouvait ceux du Père Adélaïde, Oliva Berthold, décédée en 1953. Par erreur, il était identifié, dans un texte publié hier en page 3, comme étant le Père Adalbert.

Par ailleurs, Mme Carole Tousignant, la nouvelle directrice générale de la station de radio CFLX, n'était pas directrice d'une succursale de la Banque nationale auparavant, comme on le laissait entendre hier dans un texte relatif à la nomination, mais de la Banque de Montréal.

LA QUOTIDIENNE 539-3682

loto québec

6/49

Tirage du: 95-11-22

5 12 34 35 37 49

Numéro complémentaire: 14

RÉSULTATS

GAGNANTS LOTS

| | | |
|------|---------|-----------------|
| 6/6 | 2 | 5 000 000,00 \$ |
| 5/6+ | 10 | 127 037,30 \$ |
| 5/6 | 419 | 2 425,50 \$ |
| 4/6 | 25 665 | 75,90 \$ |
| 3/6 | 491 234 | 10,00 \$ |

Ventes totales: 29 736 663,00 \$

Prochain gros lot (approx.): 15 000 000,00 \$

Prochain tirage: 95-11-25

Extra

Tirage du: 95-11-22

| NUMÉROS | LOTS |
|---------|------------|
| 312465 | 100 000 \$ |
| 12465 | 1 000 \$ |
| 2465 | 250 \$ |
| 465 | 50 \$ |
| 65 | 10 \$ |
| 5 | 2 \$ |

Canco

Tirage du: 95-11-23

| | | | | |
|----|----|----|----|----|
| 1 | 4 | 5 | 6 | 9 |
| 11 | 16 | 22 | 26 | 34 |
| 35 | 36 | 45 | 48 | 49 |
| 51 | 52 | 54 | 63 | 64 |

Prochain tirage: 95-11-24

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

PARTICIPEZ AU CONCOURS La Tribune

OÙ est Myriam?

Facile! Du lundi au vendredi, découpez la pièce du jour et collez-la sur l'image mystère qui paraît chaque samedi dans La Tribune. De plus, servez-vous de l'indice afin de découvrir l'endroit mystère où se cache Myriam. Une fois l'énigme résolue, complétez le coupon de participation dans le journal de samedi et retournez-le à La Tribune afin de participer aux tirages. Bonne chance!

4 000 \$ À GAGNER!

2 PRIX DE 1000 \$ PAR SEMAINE
2 PRIX DE 1 000 \$ LE 22 DÉCEMBRE 1995

*Mobilier au prix pour les non-abonnés

Indice: «Coincé entre la rue St-Georges et la rivière Watopéka, le bâtiment actuel sert de centre culturel et patrimonial.»

Règlements disponibles à La Tribune

WEEK-END

SEMAINE DU 19 NOV. 1995

La Maison Aube-Lumière

No gagnant 010
Benoît Robert
Deauville

Manoir des Érables
220, boul. Taché Est, Montmagny
1 800 563-0200

Prévisions à long terme pour Sherbrooke

Source: Environnement Canada

| Aujourd'hui | Cette nuit | Samedi | Dimanche | Lundi |
|---------------|----------------------|---------------|----------|------------------|
| | | | | |
| CIEL VARIABLE | CIEL VARIABLE (nuit) | CIEL VARIABLE | NUAGEUX | AVERSES DE PLUIE |
| max 3 | min -12 | max 2 | -4/3 | -1/6 |

GOLF • BBQ • JARDINAGE • VOYAGE • VÉLO • RENOVATION • SPECTACLE • VOILE

Inquiet de la météo?

1900 451-4455

Nos météorologues à votre service

Environnement Canada
La météo à la source

CAMPING • MÉTÉO-MONDE • FESTIVAL

INDEX

Arts et spectacles:.....C-5
Bandes dessinées:.....B-3
Chez nous:.....B-1
Décès:.....D-4
Économie:.....B-4
Éditorial:.....A-4
Horoscope:.....B-3
Messier en liberté:.....B-3
Petites annonces:.....D-1
Sports:.....C-1

La Tribune
1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1K 2X8
Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

TÉLÉPHONES
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466
ENVOI DE PUBLICATION: Enregistrement No 0529148

LIVRAISON
Camelots et camelots motorisés
Prix de vente suggéré incluant T.P.S. payée par le camelot\$3.71
taxe de vente du Québec24
Coût à l'abonné\$3.95

ABONNEMENTS
Abonnement par la poste au Canada, sauf endroits desservis par camelot et camelots motorisés.

TERRITOIRE IMMÉDIAT:

| Temps | Prix | TPS | TVO | Total |
|--------|----------|---------|---------|----------|
| 1 an | \$255.00 | \$17.85 | \$17.74 | \$290.59 |
| 6 mois | \$140.00 | \$ 9.80 | \$ 9.74 | \$159.54 |
| 3 mois | \$ 80.00 | \$ 5.60 | \$ 5.56 | \$ 91.16 |
| 1 mois | \$ 50.00 | \$ 3.50 | \$ 3.48 | \$ 56.98 |

HORS DE NOTRE TERRITOIRE IMMÉDIAT:

| Temps | Prix | TPS | TVO | Total |
|--------|----------|---------|---------|----------|
| 1 an | \$310.00 | \$21.70 | \$21.56 | \$353.26 |
| 6 mois | \$185.00 | \$12.95 | \$12.87 | \$210.82 |
| 3 mois | \$110.00 | \$ 7.70 | \$ 7.65 | \$125.35 |
| 1 mois | \$ 55.00 | \$ 3.85 | \$ 3.83 | \$ 62.68 |

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS 1 an \$700.00, 6 MOIS \$410.00, 3 MOIS \$265.00, 1 MOIS \$130.00

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Press. Le service de photos affiliées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

en danger?
COMPOSEZ
9 1 1
 Mise en service
 le 28 novembre

Comment fonctionne le 9 1 1 ?

Dès la réception d'un appel, la personne préposée aux communications du Centre d'urgence 9 1 1 répond: 9 1 1, quelle est votre urgence?

L'appelant pourra s'adresser à la personne préposée aux communications en français ou en anglais, s'il le souhaite. A ce moment, la personne ayant composé le 9 1 1 doit:

- Expliquer la situation urgente et désigner l'endroit où elle a lieu;
- Fournir son nom ainsi que son adresse;
- Répondre aux questions de la personne préposée aux communications.

Qu'est-ce que fait la personne préposée aux communications lorsque l'urgence requiert les services de professionnels de la santé?

Si la situation exige les services de professionnels de la santé, la personne préposée aux communications met aussitôt l'appelant en contact avec la centrale de coordination de la santé.

Actualité en bref

Pont Jacques-Cartier: c'est toujours pour lundi

Sherbrooke (DD) - Le ministre des Transports du Québec (MTQ) confirme que le pont Jacques-Cartier, fermé depuis le 17 juillet dernier pour des travaux de réparation de plus de 2 millions \$, ne rouvrira à la circulation automobile que lundi.

Le porte-parole du bureau régional du MTQ à Sherbrooke, Denis L'Heureux, a ainsi corroboré les informations publiées mercredi par La Tribune, à la suite d'une entrevue avec le responsable du chantier, à l'effet que le pont ne rouvrirait que ce jour-là.

«Selon l'entrepreneur (la firme J.L. Pilote, de Beauport), c'est pour lundi matin», a indiqué M. L'Heureux, soulignant s'être rendu lui-même sur le pont hier matin pour constater que le décoffrage des trottoirs n'était pas terminé et que la pose des garde-fous progresse mais est loin d'être complétée.

Oui à 65 % au Cégep

Sherbrooke (GF) - C'est dans une proportion de 65 pour cent que les membres du Syndicat du personnel enseignant du Collège de Sherbrooke ont accepté la dernière offre patronale.

Ce vote des enseignants du Cégep de Sherbrooke est légèrement plus élevé que ne l'était celui des membres du Syndicat de l'enseignement de l'Estrie (SEE) qui, eux, avaient donné leur accord dans une proportion de 62 pour cent, plus tôt ce mois-ci.

Selon le président du syndicat, Martin Riou, plusieurs améliorations ont été apportées à la convention collective malgré une diminution des ressources de 1,8 pour cent. Parmi les améliorations susceptibles d'améliorer le sort des statuts précaires, M. Riou a cité les nouvelles priorités d'emploi à l'enseignement régulier et à l'éducation des adultes ainsi que la clause pour contrer le double emploi. Un comité paritaire a également été créé dans le but d'étudier les mécanismes facilitant la prise hâtive de la retraite, la réduction et l'aménagement du temps de travail et le partage du travail.

Le Bulletin municipal devra s'autofinancer

La Ville de Sherbrooke confie à Everest Estrie Publicité un contrat pour réaliser les huit numéros du Bulletin municipal de 1996, de même que les calendriers municipaux pour 1996 et 1997, deux publications qui devront dorénavant s'autofinancer par de la publicité.

Ces deux publications coûtaient annuellement plus de 100 000 \$ à la Ville.

«On veut continuer à informer les citoyens, mais on veut aussi que cela s'autofinance. La Ville garde toutefois le contrôle sur le contenu», explique le maire Jean Perrault.

D'autre part, le Bulletin municipal, tiré à 45 000 copies, adoptera à compter de février 1996 le format tabloïd et sera imprimé sur du papier journal.

L'agresseur plaide coupable

Lac-Mégantic (PC) - Un individu de Saint-Honoré-de-Beauce, Clermont Bégin, 28 ans, a plaidé coupable hier au palais de justice de Lac-Mégantic, à des accusations d'agression sexuelle et de tentative de meurtre sur une adolescente de 16 ans, de La Gueloupe.

Après avoir été arrêté à la suite de ces événements, le 24 août 1994, l'individu s'était enfui à bord d'une voiture banalisée de la Sûreté du Québec.

Il avait été retrouvé quelques heures plus tard, terré dans une cabane à sucre de Saint-Honoré.

Clermont Bégin connaîtra sa sentence le 25 avril prochain.

INAUGURATION DES TRAVAUX DU CENTRE DE TRI

Sherbrooke se lance dans le lucratif marché du recyclage

Denis DUFRESNE Sherbrooke

La Ville de Sherbrooke entre de plain-pied dans le lucratif et très concurrentiel marché du recyclage avec le début des travaux du Centre régional de tri, annoncé hier, un projet de 3,9 millions \$.

«Des protocoles d'entente ont été achevés aux villes de la région, je souhaite que les municipalités demeurent propriétaires de leurs déchets, qui sont des ressources de deuxième génération et nous donneront des revenus», a indiqué le maire Jean Perrault, peu avant la première pelletée de terre de ce projet, qui sera réalisé à proximité de la station d'épuration du boulevard Queen.

Sherbrooke, a-t-il dit, s'approprie à signer des ententes avec 17 municipalités de la région pour l'utilisation de ce centre de tri, qui desservira ainsi une population de 135 000 personnes, avec une capacité de 40 000 tonnes. A plus long terme, jusqu'à 37 municipalités devraient signer un protocole d'entente avec la Ville.

«Il est important que nos députés nous aident à motiver l'ensemble des municipalités de la région», a cependant ajouté M. Perrault, conscient sans doute de la rude concurrence que s'approprie à livrer Laidlaw pour la collecte des matières recyclables en Estrie, avec la récente acquisition de Jarbec.

Rentable?

Le futur Centre régional de tri aura une superficie de 4000 mètres carrés (40 000 pieds carrés) et doit entrer en opération vers la fin avril ou le début de mai 1996. Recyclage-Orford est chargé de sa gestion.

Le projet bénéficie d'une aide financière de 500 000 \$ du Conseil régional de développement (CRD) de l'Estrie et de 1,2 million \$

de Collecte sélective Québec.

A eux seuls, les équipements (fabriqués par Machinex à Plessisville) représentent une dépense de 2 millions \$ et consistent en convoyeurs, presses à ballots, appareils pour façonner des briques pour le métal, balance, etc.

En entrevue, le maire Perrault a défendu la rentabilité de ce projet, rappelant qu'en plus d'être une responsabilité environnementale, le recyclage représente des revenus de 47 \$ la tonne pour Sherbrooke.

«Nous avons reçu des offres de compagnies privées à deux reprises pour un centre de tri, nous n'avons pas accepté parce qu'on veut contrôler les matières recyclables sur notre territoire et, à notre point de vue, ça va être payant à long terme», dit-il.

«Nous ne sommes pas inquiets et, actuellement, on a déjà suffisamment de matières (pour faire vivre le centre de tri), mais on va définitivement prendre les moyens pour amener les villes à garder le contrôle sur les ressources», a-t-il prévenu, répétant que Sherbrooke pourrait «municipaliser» les déchets par règlement.

De plus, selon M. Perrault, Laidlaw aura avantage à acheminer les matières recyclables au Centre de tri régional, plutôt que de mettre sur pied ses propres installations.

Le chef de la Division environnement et artisan de première heure du projet de centre de tri, Georges Emond, indique à ce sujet qu'«il ne peut y avoir deux centres de tri en région. Sherbrooke représente 50 pour cent de la population, donc ils n'auront pas le choix...».

M. Emond s'est d'autre part dit «très fier» de la concrétisation de ce projet.

«Sans centre de tri on ne pouvait penser développer la collecte sélective en région, mais là c'est fait», a-t-il conclu.



La Ville de Sherbrooke a lancé hier les travaux de construction du futur Centre régional de tri. Sur la photo, dans l'ordre habituel, Robert Parenteau, président de Recyclage-Orford, Jean Perrault, maire de Sherbrooke, ainsi que Jean-Claude Dalton, vice-président finances de Sherko Construction.

Un candidat défait plie bagage

René Perron quitte Rock Forest tant à cause de son échec que d'une plainte pour non respect du zonage

Rock Forest (FG)

Le candidat battu au siège 5 à l'élection municipale de Rock Forest, René Perron, a décidé de plier bagage de la municipalité, tant à cause de sa défaite électorale qu'en raison d'une plainte déposée contre lui pour non respect du zonage.

Dans une lettre signée de sa main, il invite d'ailleurs ses employés et sous-traitants à boycotter l'achat de biens et servi-

ces à l'intérieur de la Ville de Rock Forest au nom de son commerce, Couvreplanchers Estrie.

M. Perron écrit qu'il ne «veut plus qu'aucun achat se fasse dans la Ville de Rock Forest» au nom de son commerce car autrement il n'honorerait pas les paiements. Ce sont les gens ayant procédé aux commandes ou achats qui en feraient les frais et non son entreprise. «Il est à prendre note de plus que ma famille et moi feront en sorte pour que les comptes de banque et les paies ne soient plus dirigées à la Caisse populaire de

Rock Forest», écrit également M. Perron, tout en avisant que les démarches sont en cours pour relocaliser son commerce et sa résidence «ailleurs qu'à Rock Forest».

Relancé hier à propos de cette lettre, René Perron signale qu'il n'y a pas de sa défaite face à Serge Forest qui soit en cause. «Durant la campagne électorale, on a déposé une plainte anonyme contre moi, parce qu'il m'est défendu de tenir commerce dans ma résidence. J'ai donc décidé de tout mettre en vente», a-t-il dit.

À la Ville de Rock Forest, un responsable, Yvon Gamache, a confirmé le bien-fondé de la plainte. «Le sous-sol de M. Perron ne peut se prêter à la tenue d'activités pour des commerces de services de nature personnelle, professionnelle ou artisanale», a indiqué M. Gamache.

Cependant, pour le moment, on ne compte pas aller plus loin dans les procédures, compte tenu que M. Perron a pris les dispositions pour régulariser sa situation par sa décision de quitter Rock Forest.

Le président de Tourisme Estrie traverse une année éprouvante

Jacques Robidas affronte le cancer en parallèle à son conflit avec les Médiévales

Sherbrooke (FG)

«**Q**uand t'es en pleine forme, qu'il y a plein de projets et qu'on te confirme que c'est le cancer, il y a deux choix: tu t'accroches ou tu t'accroches... C'est pas dans mon caractère de m'écraser!»

Le président de Tourisme Estrie et le participant sans doute le plus en vue des Médiévales, avec qui d'ailleurs il connaît de sérieux accrochages, Jacques Robidas, a de nouveau démontré l'énergie dont il est capable, hier.

Amoché et amaigri des examens et de l'opération qu'il a subis ces dernières semaines, M. Robidas a été rencontré à sa chambre du Sherbrooke Hospital, où s'est abattu sur lui le terrible diagnostic. «C'était la journée de l'Action de Grâce. J'étais à cheval et en partant au galop, j'ai senti une douleur terrible au ventre... C'est à partir de là que tout a déboulé. Et très vite à part ça: après les examens, j'ai été opéré le 13 novembre», a-t-il raconté avec le calme de celui qui maîtrise ses émotions.

La suite de l'opération n'a pas été de tout repos, avec des complications qui ont failli lui être fatales: les intestins ont cessé de fonctionner et il a dû combattre, en fin de semaine dernière, une embolie pulmonaire. «Le Dr Gonzales (son médecin) m'a dit que c'est parce que je suis en santé si je réussis à remonter si vite», soumet

l'ancien policier de la SQ âgé d'à peine 48 ans. Il estime aussi que le moral y est pour une bonne part dans le rétablissement. «En réalisant que j'avais le cancer, j'ai fait un bilan rapide... J'ai peut-être connu 15 secondes de découragement. Après ça, je me suis dit que j'allais m'en sortir parce qu'il me reste encore beaucoup de choses à faire dans la vie... La seule chose qui me dérange depuis un certain temps, c'est ce qui se passe avec l'organisation des Médiévales (il est en attente de paiement de frais encourus lors de la chevauchée). Mais ça aussi on va régler ça», raconte-t-il avec détermination.

«Je m'accroche»

«C'est sûr, rajoute-t-il, qu'il y a l'inconnu, une certaine inquiétude avec les traitements de chimiothérapie... Mais je ne me laisse pas envahir par ça. Je m'accroche à tout ce qui me motive dans la vie: les enfants, les proches, mes chevaux, mes actions à Tourisme-Estrie. Surtout qu'au plan touristique, on a de supers beaux projets en route, comme le dossier du Club Med!»

Aussi, Jacques Robidas, qui compte sur l'appui du directeur général de Tourisme Estrie, Alain Larouche, entend bien rester en selle au sein de cet organisme. Une conférence de presse est prévue d'ici une semaine à 10 jours pour faire le point sur la tournée régionale du groupe et Jacques Robidas entend bien y être.

Tout est revenu à la normale à St-Élie

Saint-Élie-d'Orford (FG)

Le problème de l'eau jaune et à la mauvaise odeur est solutionnée dans le secteur urbain de Saint-Élie-d'Orford: depuis hier, c'est le retour à la normale.

Le directeur général de la municipalité, Pierre Auger, a confirmé que le territoire allant du Chemin Dion au Chemin

Hamel est à nouveau alimenté par l'aqueduc de la Ville de Sherbrooke.

C'est l'interruption de cette source d'alimentation, provoquée par la mise hors service du système de contrôle électronique, en fin de semaine dernière, qui a provoqué le changement constaté par des citoyens du secteur urbain, notamment ceux du développement Ma Villa. A ce moment, la municipalité a dû recourir à l'ancienne source d'alimentation, le lac Montjoie.

«Malgré les désagréments rencontrés

à cause de la couleur et de l'odeur de l'eau, les gens n'avaient cependant aucunement à être inquiets: l'eau était parfaitement potable. La municipalité est tenue de se soumettre à des analyses du ministère de l'Environnement. La situation de cette eau tient à la particularité du lac Montjoie», a noté M. Auger.

D'ailleurs, encore une bonne partie de la municipalité reçoit son eau de ce lac, toute la section allant du Chemin Hamel au Chemin Laliberté.

FUTONS
 Un lit! Un divan ou une chaise!

Chaise longue

FUTONS à partir de 89\$
 Les prix les plus bas garantis
AU SOLEIL LEVANT
 840, rue King Ouest
 Sherbrooke, Québec
 Tél.: (819) 569-0873

Éditorial

La Tribune

Raymond Tardif,

Président et Éditeur

Jacques Pronovost,

Rédacteur en chef

Roch Bilodeau, Éditorialiste en chef adjoint

Ne tirez pas!

Le Sénat, réveillé par un projet de loi controversé, a finalement adopté le projet de loi sur le contrôle des armes à feu. Il s'agit là d'une belle victoire, notamment des parents et amis des victimes de la tuerie de Polytechnique en décembre 1989 à Montréal. Victoire d'autant plus méritoire que le dossier se heurtait à un lobby puissant des commerçants d'armes à feu, des chasseurs et des fermiers des Prairies canadiennes.



Jacques Pronovost

Personne au Québec ni au Canada ne sera assez naïf pour croire qu'une loi et l'enregistrement obligatoire des armes à feu mettra fin aux agressions violentes, aux meurtres et aux suicides malheureux. Dans ces situations extrêmes, peu d'entraves sont de nature à éliminer les outils de gestes par eux-mêmes illégaux.

Pourtant l'enregistrement obligatoire et le contrôle des armes à feu ont une signification profonde dans une société. Cela affirme d'abord à tous que la permissivité dans une société et la liberté des individus ont une limite qui s'arrête là où commence la liberté de l'autre.

Comme les armes représentent des dangers à la vie d'autrui, une menace réelle à l'intégrité physique mais encore à la santé psychologique des autres, elles doivent être contrôlées. Nous ne vivons plus ni ne voulons vivre au temps des cow-boys du far-west. Et nous ne souhaitons pas un avenir brutal, cruel et meurtrier à nos enfants à l'image de celui qu'ils voient dans les films de science-fiction des années 2000.

L'enregistrement des armes à feu permettra de plus aux policiers de bénéficier d'une connaissance plus grande des conditions existantes lors de leurs interventions. Que ce soit dans les cas de violence conjugale, de vols avec prise d'otages, de tentatives de suicide, si la seule connaissance de la présence d'armes peut permettre une intervention plus rapide ou plus spécialisée et éviter ne serait qu'un seul drame, l'enregistrement de ces engins de destruction aurait eu un effet bénéfique.

Tout projet de loi n'est pas parfait. Pourtant prudence et logique dictent cette obligation d'enregistrer un article de sport pour les uns, une arme offensive pour d'autres. Leurs propriétaires n'ont qu'à se conformer à cette formalité pour ne pas être inquiétés. Quand on n'a rien à se reprocher, on ne devrait avoir crainte de répondre occasionnellement de l'usage fait de ces armes.

Des jobs pour Sherbrooke

Si la grande région estrienne est choyée par la création d'emplois industriels depuis un an, le cœur de l'Estrie, Sherbrooke et sa région métropolitaine, a aussi besoin d'un souffle nouveau.

Le noyau central a perdu quelque 2000 emplois depuis un an. Principalement parce qu'il vit beaucoup du secteur tertiaire, des emplois dans les services à la population. La restructuration dans le secteur des services hospitaliers, la rationalisation entreprise à l'Université et au Collège de Sherbrooke notamment ne sont pas de nature à favoriser les statistiques sherbrookoises.

Cependant, les économistes s'accordent à dire que la transformation du paysage des services de santé et services sociaux recréera à moyen terme des emplois dans la nouvelle façon de dispenser ces services. Sherbrooke devrait donc retrouver son taux d'emploi à la longue.

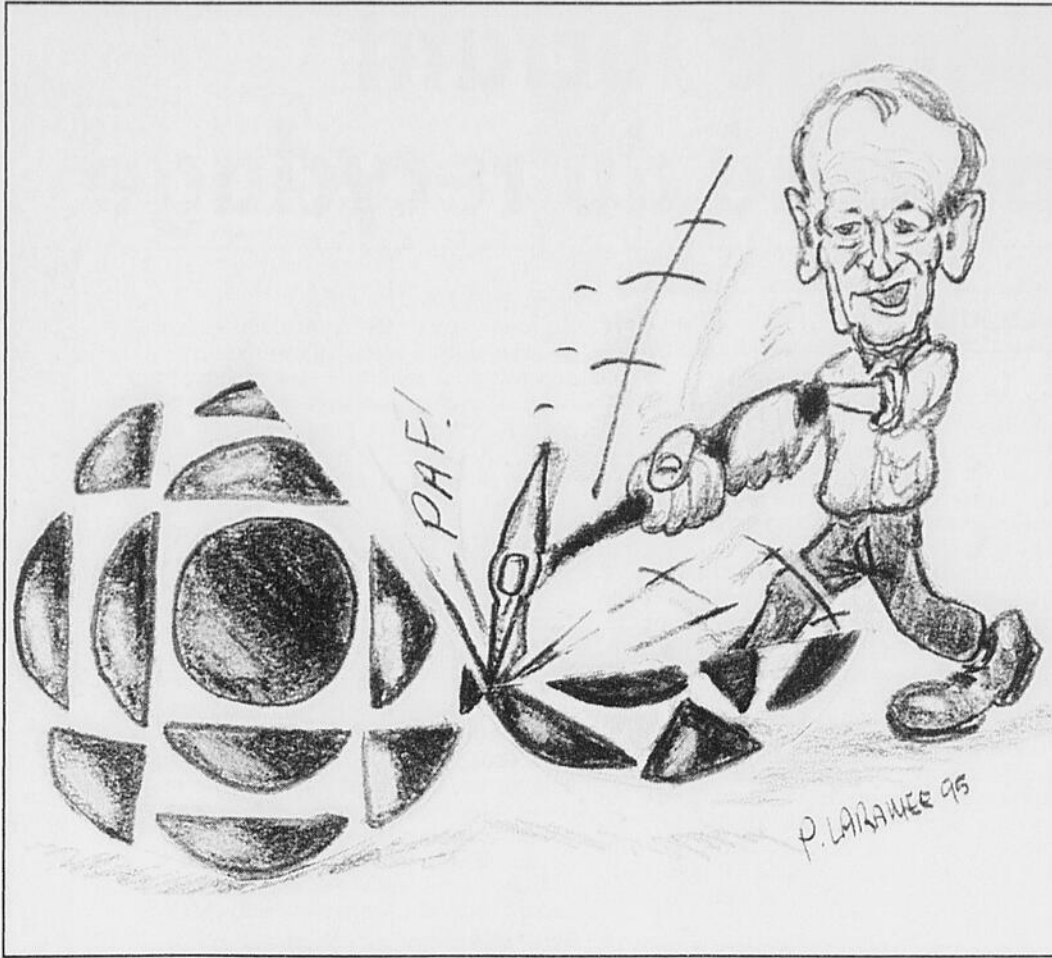
La tâche de créer des emplois industriels est par ailleurs plus difficile au centre qu'en périphérie où les grandes entreprises attirent de petites PME dans leur giron. Tous les espoirs ne sont pas vains cependant. B-Pro vient de s'installer dans l'ancienne usine ABB avec 35 emplois. On espère qu'il s'en créera encore quelques dizaines rapidement.

Le maire Jean Perrault avait promis en campagne électorale de créer 2000 emplois industriels (et non pas 4000 comme il était mentionné en éditorial cette semaine). C'est une grosse commande. Malgré toute sa bonne volonté et son omniprésence dans tous les forums sherbrookoises, il n'y réussira pas seul. Il faut aussi que les paliers politiques gouvernementaux à Québec et Ottawa sachent favoriser les entrepreneurs désireux de s'installer ici, d'agrandir leurs installations, de grossir leur production.

Il nous vient en mémoire le projet du promoteur Robert Vincent, projet controversé dans l'approche première, mais néanmoins prometteur. La région n'a pas su le redéfinir adéquatement pour favoriser la récupération de quelques 100 emplois des nombreux perdus par la fermeture d'ABB. On ne peut reprocher au maire Perrault de n'avoir pas essayé dans ce cas.

Maintenant que le référendum est chose du passé, il convient donc de reposer la question: la grande région estrienne a-t-elle un poids suffisant au gouvernement québécois pour défendre ses intérêts, elle qui n'a déjà que peu de poids à Ottawa? Le poste de délégué régional occupé par Claude Boucher nous assure-t-il une présence assez forte à Québec? Avec la venue de Lucien Bouchard à Québec, assisterons-nous à un remaniement ministériel majeur. Et si oui, l'Estrie doit tenter de retrouver sa place au conseil des ministres.

Même si la promesse vient de Jean Perrault, ces 2000 emplois industriels de plus sont de la responsabilité de tous, députés comme maires de la grande région sherbrookoise, gens d'affaires et promoteurs, fonctionnaires et développeurs d'idées, formateurs et responsables du soutien administratif et financier de ceux qui peuvent créer ces jobs. Que M. Perrault remplisse sa promesse et nous serions tous gagnants.



TRIBUNE LIBRE

Place au bien-être de nos aînés!

J'aimerais par la présente, attirer l'attention des enfants qui ont des parents qui demeurent en résidence pour personnes âgées, d'être attentifs aux plaintes formulées par ceux-ci.

Comme vous le savez les deux paliers de gouvernement nous incitent à nous occuper de plus en plus de nos parents, il est donc non seulement notre devoir mais aussi notre droit de voir à ce que l'on respecte leurs besoins essentiels.

Ma mère demeure dans une résidence privée pour personnes âgées. Ses plaintes répétées ainsi que celles de plusieurs autres personnes âgées de la nourriture m'ont amené à lui donner l'aide qu'elle me demandait afin de rédiger l'en-tête d'une pétition que les gens pourraient signer pour signifier leur mécontentement et demander un changement.

Comme vous le comprendrez, je ne nommerai pas cette résidence de même que je m'identifierai par des initiales seulement afin de ne pas salir la réputation de cette résidence et surtout qu'il n'y ait aucune répercussion envers ma mère. Je parlerai également de la personne propriétaire que j'ai rencontrée en utilisant le genre féminin (pour personne) afin de ne pas identifier qui que ce soit.

Lors de cette rencontre, je me suis fait dire de me mêler de mes affaires... que j'étais méchante,

que je devais seulement chercher à salir la réputation de cette résidence; quand tout ce que je veux c'est que les gens de cet âge puissent bénéficier d'une nourriture adéquate à leurs besoins. Je ne comprends pas l'attitude de cette personne alors que mon intention n'était nullement de faire ingérence dans sa business, mais simplement de chercher à savoir s'il n'y aurait pas moyen d'apporter des améliorations.

(...)Espérant que dans ce pays démocratique, nous ayons toujours le droit de manifester notre mécontentement et de demander les améliorations souhaitables.

Merci à l'avance à chacun qui apportera son appui.

Francine Poulin
Bromptonville

N.B.: Pour respecter l'anonymat, je voulais seulement signer par des initiales, mais devant le refus de publier, j'ai décidé de signer afin de porter cette situation à l'attention des lecteurs, mais j'espère que ma mère ne recevra pas de mauvais traitements suite à cela.

Critique au journal

Le quotidien La Tribune occupe une place importante dans la vie des Estriens en général et les Sherbrookoises en particulier. Du fait qu'il est le seul journal qui se préoccupe des problèmes et couvre les activités qui se déroulent en Estrie.

Partant de ce principe, et sachant aux moyens des affiches faites à l'Université, que la semaine inter-culturelle allait commencer, je consultais mon journal (La Tribune) chaque matin pour avoir la programmation de cette semaine et où en était rendue la préparation de cet événement de grande envergure. Ma déception a augmenté au fur et à mesure que les journées ont passé, car ce quotidien a fait le sourd-muet devant les préparatifs de la semaine inter-culturelle et s'est contenté d'un petit article sur la soirée d'ouverture qui se déroulait à l'Université. Cet article a laissé les lecteurs sur leur faim, puisqu'il n'a mentionné que le discours prononcé par le recteur M. Pierre Reid, et a oublié, de citer les différents spectacles de cette manifestation et souligner par la même occasion la grande mobilisation des personnels de l'Université et du Cégep de Sherbrooke. Par ailleurs le journal cité a ignoré totalement les autres activités de la semaine, comme si cela n'intéressait personne.

Tous ces incidents m'ont incité à poser une question, à laquelle je n'ai pas trouvé d'éléments de réponse: est-ce que la direction du journal La Tribune n'est pas d'accord avec la politique suivie par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles? Et particulièrement le fait d'organiser une semaine inter-culturelle, afin de sensibiliser le monde aux différentes cultures existantes en Estrie? Ou bien est-ce l'effort d'intégrer les nouveaux Canadiens dans leur pays et le fait de faire connaissance avec d'autre culture qui est une chose qui ne mérite pas d'être soulignée?

Kaffel Hédi

NDLR: Permettez que nous trouvions cette critique exagérée. La Tribune a publié à tous les jours le programme des activités de cette semaine inter-culturelle ainsi que plusieurs reportages. Notre journal collabore aussi étroitement avec les organismes d'accueil et de promotion des immigrants. Il est malheureux que certains ne reconnaissent pas cette implication de La Tribune pourtant reconnue dans ces milieux.

Jacques Pronovost
Rédacteur en chef

Pour un bye-bye respectueux

M. Charles O.
Hayon
Radio-Canada

Les médias nous ont informé qu'il y aurait encore un Bye Bye le 31 décembre prochain. Fort bien, si les sketches sont de bonne tenue. Le moment est bien choisi pour rigoler.

Cependant, je formule le vœu qu'on soit dispensé des farces plates et très souvent disgracieuses autour de nos hommes et femmes politiques. Trop souvent par le passé des «ptits bums» à l'humour débile ont été engagés par Radio-Canada pour ridiculiser ceux que nous avons élus pour nous gouverner.

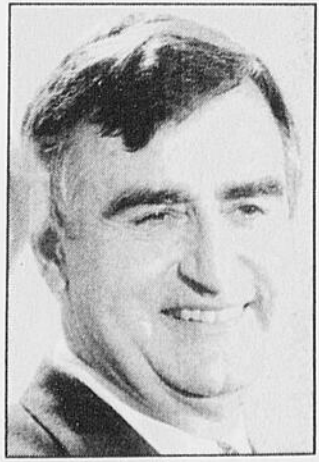
S'il vous plaît, cette année, pas de basses moqueries sur la paralysie faciale de notre premier ministre canadien, ni sur la jambe de bois de Lucien Bouchard, quoique, dans ce dernier cas, il est peu probable que l'on s'y attarde compte tenu de la mentalité séparatiste qui prévaut dans ces milieux. Il est important que notre société d'état nous introduise dans la nouvelle année dans une atmosphère de joie et de fraternité, en toute civilité, sans flétrir qui que ce soit.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes bons sentiments.

Robert Berthiaume
Québec



Jean Chrétien



Lucien Bouchard

La toxicomanie et les jeunes en Estrie

Même si l'Estrie n'est pas la région du Québec la plus touchée par les problèmes de toxicomanie, certaines données estriennes (Enquête Santé Québec 1992, statistiques du Centre Jean-Patrice Chiasson...) confirment la nécessité de se préoccuper de ce problème, renforcé par la dégradation de la situation économique, du contexte social, et l'offre croissante de substances psychotropes sur le marché.

Le terme «toxicomanie» englobe toute consommation problématique de substances psychotropes tels que l'alcool et les autres drogues, illégales (comme les dérivés du cannabis, la cocaïne, l'héroïne) et légales (comme les médicaments du système nerveux central qui peuvent être disponibles sur le marché noir).

Consommation

L'Enquête Santé Québec 1992 nous permet de faire les constats suivants: 89% des jeunes de l'Estrie, de 15 à 24 ans, ont consommé ou consommé de l'alcool. La proportion est élevée, mais plus inquiétant encore est le fait qu'une proportion non négligeable d'entre eux (43%) prennent cinq consommations et plus en une seule fois et que la catégorie des 15-24 ans constitue aussi celle où se concentre le plus haut pourcentage de personnes qui s'enivrent quand elles boivent (42%). Ces données sont préoccupantes, car elles peuvent annoncer de dépendance et s'accompagnent à leur tour de comportements dangereux ou inappropriés en regard de la conduite automobile, de la sexualité et de la violence.

Ces éléments représentent à eux seuls un tableau inquiétant qui appelle à la mise en place d'actions préventives visant minimalement à réduire les conséquences négatives de la consommation d'alcool sur la vie de ces jeunes. On pense à des mesures de réduction des méfaits, telle la mise en place de dispositions visant à prévenir les accidents de la route.

En ce qui concerne les drogues illicites, les données de l'Enquête Santé Québec 1992 confirment l'association du phénomène avec la jeunesse, puisqu'elles mettent en évidence que 26% des jeunes de 15-24 ans consomment ou ont consommé des drogues illicites et que la proportion tombe à 15% quand il s'agit des personnes de 25-44 ans. Les substances psychotropes illicites consommées en Estrie, par les jeunes, sont les dérivés du cannabis, le P.C.P. (puissant hallucinogène et anesthésiant utilisé autrefois en médecine vétérinaire), le LSD imbibé sur du buvard, et de la cocaïne. Autrefois, le prix élevé de certaines substances (cocaïne, héroïne), les mettait hors de portée de nos jeunes, ce n'est plus tout à fait le cas actuellement. Autre constat inquiétant, les données cliniques témoignent du rajeunissement de la clientèle des centres de traitement pour les personnes toxicomanes, et on est en mesure d'établir un lien positif entre le risque de développer un mode de consommation (d'alcool ou de drogues) problématique et la précocité des premières consommations.

Abus ou consommation problématique

Le fait d'être un consommateur n'implique pas obligatoirement pour un jeune des problèmes de toxicomanie. Les jeunes qui consomment des drogues se subdivisent en catégories qui vont du consommateur expérimentateur à la personne dépendante, dont la consommation témoigne d'une perte de contrôle, et dont le mode de vie s'articule autour de la toxicomanie. Cependant, la consommation ne doit pas être banalisée pour autant et il est important pour un parent ou un adulte proche du jeune de vérifier ce que la consommation signifie et la forme qu'elle prend.

Nous savons donc que le quart des jeunes Estriens de 15-24 ans ont consommé ou consommé des drogues illicites, et que la proportion se situe à 89% lorsqu'il s'agit de l'alcool. Ces jeunes ne sont pas tous égaux devant le risque de développer une toxicomanie. Qu'est-ce qui les différencie? Principalement leur qualité de vie en terme de relations familiales et sociales, leurs expériences personnelles d'échec ou de réussite, le degré de satisfaction et de fierté qu'ils éprouvent envers eux-mêmes, leur potentiel à gérer le stress et les perspectives d'avenir qu'ils entendent pour eux. Pour ceux et celles qui vont faire l'expérience de la drogue, ces éléments vont influencer «la chimie» de leur relation avec la substance.

Le slogan de la Semaine de prévention des toxicomanies «A ses yeux, vous êtes important!» met l'emphase sur l'importance d'une relation significative entre les jeunes et leurs parents, ou d'autres adultes significatifs, afin de nous rappeler que la toxicomanie n'est pas une fatalité. Elle frappe rarement au hasard et aveuglément. La toxicomanie, en tant que phénomène de perte de contrôle, de dépendance, a besoin d'un terrain pour s'épanouir, c'est la souffrance et le mal de vivre...

Marie-Thérèse Payre
Régie régionale de l'Estrie
Direction de la Santé publique

Dernier relevé pour les immeubles locatifs du Sherbrooke métropolitain

Le taux de vacance continue de baisser

Gilles FISETTE Sherbrooke

Le taux de vacance dans les immeubles locatifs de la région métropolitaine de Sherbrooke continue de s'améliorer. Selon le dernier relevé de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), le surplus de logements est passé de 8 à 6,2 pour cent, entre octobre 1994 et octobre 1995.

Cette nouvelle baisse permet à la région de Sherbrooke de s'enligner sur l'ensemble du Québec qui affichait un taux d'occupation de 6,3 pour cent, en octobre.

Mais, rappelle Hélène Dauphinais, analyste de marché à la SCHL, si «l'amélioration permet aux propriétaires de souffler un peu, il ne faut pas oublier qu'il y a encore place à l'amélioration puisque le taux d'occupation devra descendre à 3 ou 4 pour cent avant qu'on puisse parler d'un marché en équilibre».

Selon Mme Dauphinais, le mar-

ché locatif a repris sa marche vers l'équilibre après une pause, l'an dernier, alors que la chute des taux d'intérêt avait rendu plus alléchant l'achat d'une maison. Cette année, la baisse dans la vente de maisons pour premiers acheteurs, le ralentissement de la construction d'appartements et la création d'emplois ont amené une tendance à la baisse du nombre de logements inoccupés.

Dans la région métropolitaine de Sherbrooke, de fortes baisses ont été enregistrées dans les quartiers est, ouest et nord. Là, les taux de vacance sont passés de 8,4 pour cent à 6,9 pour cent, de 7,9 pour cent à 5 pour cent et de 7,7 pour cent à 4,9 pour cent, respectivement, entre octobre 1994 et octobre 1995.

Durant cette période, le taux de vacance a légèrement grimpé dans le quartier centre (de 8,5 pour cent à 8,8 pour cent), durant cette période d'une année.

Dans la banlieue, les taux ont chuté à Rock Forest (7,8 pour cent à 7,2 pour cent) et de manière très

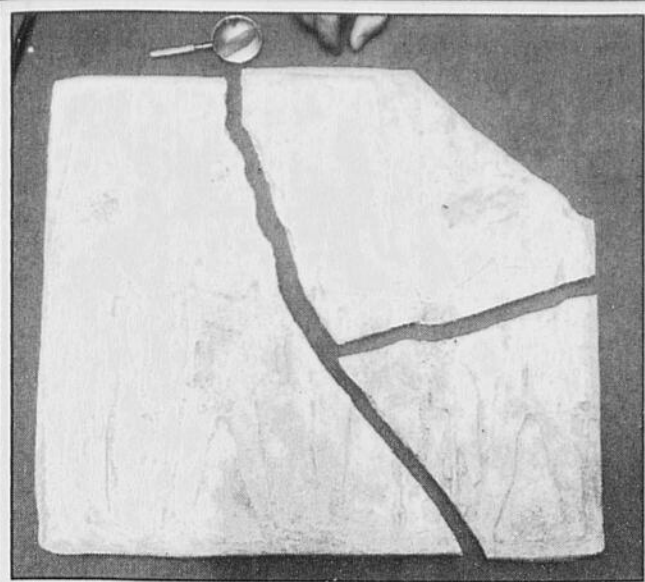
légère à Lennoxville et Ascot (8,1 pour cent à 8 pour cent). Par contre, il est demeuré stable à Fleurimont, à 6,1 pour cent.

Drummondville

Par ailleurs, selon les données fournies par Mme Dauphinais, on apprend que le taux de vacance a chuté de 6,5 pour cent à 5 pour cent dans l'agglomération de recensement de Drummondville. À cet endroit, la construction résidentielle a beaucoup ralenti en 1995 et le déficit d'activité atteint maintenant 135 unités (44 pour cent) sur le marché de l'unifamilial et 44 unités (38 pour cent) sur le marché des appartements.

Enfin, le marché locatif a pris du mieux dans les agglomérations de recensement de Magog, de Thetford Mines et de Victoriaville. Dans ces endroits, signale Mme Dauphinais, «la convalescence se fait par contre lentement puisque dans aucune de ces régions le taux d'occupation n'est inférieur à 7 pour cent. À Magog, encore octobre

1994 et octobre 1995, il est passé de 10,3 pour cent à 9,1 pour cent; à Thetford Mines, il est passé de 10,6 pour cent à 9,4 pour cent; et à Victoriaville, il est passé de 8,2 pour cent à 7,3 pour cent.



Téléphoto, Claude Poulin

Ces plaquettes qui forment un dessin égyptien reposaient au fond de la mine Capelton, un bien curieux endroit pour de tels objets. Yves Bourassa faisait la cartographie de la mine lorsqu'il est tombé sur un drôle de paquet ficelé au contenu étrange. Ce n'était que le début de l'aventure...

Mystère à la mine Capelton

Plaquettes «égyptiennes» à 400 pieds sous terre!

François BEAUDOIN North Hatley

«Qu'est-ce qui se passait dans ces mines-là? Je veux comprendre pourquoi ces plaquettes étaient au creux de la mine.»

Yves Bourassa faisait la cartographie de la mine Capelton il y a un an, en vue de l'ouverture touristique du site, quand il a découvert à 400 pieds sous terre les trois plaquettes sur lesquelles sont gravés des symboles égyptiens.

«Elles étaient enveloppées séparément dans de la jute une par dessus l'autre. Elles étaient attachées avec du crin ou de la corde.»

Yves Bourassa avait déjà découvert de vieux articles de mineurs, comme des casques, des chaînes, des marteaux, mais jamais avait-il trouvé de si curieux objets dans une mine.

«Je croyais que quelqu'un voulait me faire une farce.»

Yves Bourassa a entreposé ces plaquettes chez lui pendant une dizaine de mois sans trop en parler. Mais à la suite d'une série de rencontres bizarres avec des gens qui voulaient savoir s'il n'avait pas trouvé quelque chose dans la mine ou qui le

laissaient sous-entendre, il a décidé de les montrer au grand public. «Je me suis dit que je n'avais pas envie de me faire défoncer chez moi. Au moins, si les plaquettes disparaissent, je les aurai montrés au public.»

Si les plaquettes disparaissent?

«Je ne serais pas surpris...»

Yves Bourassa a fait part de sa découverte au ministre de la Culture et des communications. «Ils m'ont demandé de leur faire parvenir des photographies des plaquettes pour qu'ils puissent en faire l'expertise. Ils pourront peut-être découvrir à quand remonte ces plaquettes et depuis combien de temps elles étaient au fond de la mine. Ils m'ont également fait part de quelques mesures à suivre pour les préserver.»

La responsable du dossier au ministère n'a pu être jointe hier.

Isis et Râ

Plongeant le nez dans des bouquins sur l'Égypte ancienne, Yves Bourassa a pu décoder en partie le message illustré sur ces trois plaquettes. «Ce sont des divinités égyptiennes Isis et Râ (le dieu soleil). Isis semble offrir son fils en sacrifice à un autre dieu.»

Dessin égyptien (suite de la Une)

viennent des pays arabes», mentionne le documentaliste qui soutient qu'il n'y a qu'une cinquantaine de francophones parmi la franc-maçonnerie au Québec.

Les Shriners sont connus du public pour le cirque du même nom qui fait un arrêt à Sherbrooke une fois l'an et dont les profits vont aux enfants souffrant de surdité.

Quatrième plaquette

Le porte-parole des hommes à l'allure austère a également mentionné à Yves Bourassa qu'ils détenaient la quatrième plaquette qui compléterait le dessin égyptien. «Nous utilisons ces pierres pour l'initiation du 13e degré (de la franc-maçonnerie), m'a-t-il dit. Ils sont restés plus d'une heure ici à me poser des questions sur l'endroit où j'avais trouvé les plaquettes, ce que j'en pensais etc. Quand je leur ai dit que je n'avais pas l'intention de leur rendre ces plaquettes, ils sont partis tout en me précisant qu'ils étaient pour revenir.»

La mine de Capelton abritait-elle un lieu initiatique au début du siècle? Le spéléologue-minéologue Yves Bou-

assa est enclin à penser que oui.

«Une dame âgée m'a confié qu'elle détenait des informations sur le fondateur de cette mine, Georges Capel. Il réunissait, paraît-il, les cadres de la mine dans un endroit sous terre à la pleine lune. Selon ce que j'en sais, Georges Capel fréquentait la loge des francs-maçons de Stanstead et de Mansonville.»

Sa rencontre avec les quatre hommes à l'allure austère n'est pas la seule situation bizarre qui soit arrivée à Yves Bourassa ces derniers temps.

«Des gens se faisant passer pour des employés du département de la santé communautaire m'ont mentionné que l'air des mines pourrait être dangereux pour ma santé alors que d'autres gens soi-disant de Mines Canada sont venus inspecter les roches que j'ai recueillies pour savoir s'il n'y avait pas de radioactivité. Et il y en a eu d'autres.»

«Je trouve que ça commence à faire pas mal de coïncidences. Suis-je en train de devenir paranoïaque, ou quoi?»

SUPER VENTE 28^e ANNIVERSAIRE

À DES PRIX ÉPOUSTOUFLANTS

FINANCEMENT SUR PLACE

G. DOYON TV.

VENDREDI SEULEMENT

AUCUNE COMMANDE TÉLÉPHONIQUE

EN MAGASIN SEULEMENT

SAMEDI SEULEMENT

| | |
|---|--|
|  <p>RCA</p> <p>TÉLÉCOULEUR 27 po STÉRÉO</p> <p>499 \$</p> <p>Payez et emportez</p> <p>1 par famille</p> <p>Prix jamais vu</p> <p>Quantité limite : 5</p> |  <p>SONY</p> <p>TÉLÉCOULEUR 27 po STÉRÉO</p> <p>699 \$</p> <p>Payez et emportez</p> <p>1 par famille</p> <p>Prix jamais vu</p> <p>Quantité limite : 8</p> |
|  <p>SONY</p> <p>Caméra vidéo 8 mm</p> <p>699 \$</p> <p>Payez et emportez</p> <p>1 par famille</p> <p>Prix jamais vu</p> <p>Quantité limite : 12</p> <p>zoom 10x</p> |  <p>SANYO</p> <p>Vidéo VHS 4 têtes HI-FI STÉRÉO</p> <p>299 \$</p> <p>Payez et emportez</p> <p>Quantité : 10</p> <p>• Programmation en français</p> <p>• Télécommande universelle</p> |
|  <p>SANYO VIDÉO VHS</p> <p>1999 \$</p> <p>Payez et emportez</p> <p>1 par famille</p> <p>Quantité : 10</p> <p>• Programmation à l'écran</p> <p>• Télécommande universelle</p> |  <p>SONY LASER 5 DISQUES AVEC TÉLÉCOMMANDE</p> <p>2599 \$</p> <p>Payez et emportez</p> <p>1 par famille</p> <p>Quantité : 8</p> |
|  <p>SONY WALKMAN SPORTS JAUNE</p> <p>59 \$</p> <p>Payez et emportez</p> <p>1 par famille</p> <p>Prix jamais vu</p> <p>Quantité : 9</p> |  <p>SAMSUNG</p> <p>TÉLÉCOULEUR 14 po AVEC TÉLÉCOMMANDE</p> <p>1999 \$</p> <p>Payez et emportez</p> <p>1 par famille</p> <p>Quantité : 10</p> |



VENTE • SERVICE • LOCATION

1112, rue Conseil, Sherbrooke Tél.: 565-3177

• VENTE •

2222, rue King Ouest, Sherbrooke Tél.: 566-0261

Gants de conduite




Chaud devant! Avec son moteur 2,4 litres de 150 chevaux et sa boîte manuelle à 5 vitesses, la nouvelle Sunfire GT 1996 fait fondre l'asphalte et tourner les têtes.

SUNFIRE  **PONTIAC**

LA PASSION DE CONDUIRE

76101

Postes affichés dans les CLSC

La frustration s'empare des infirmières auxiliaires, qui sont exclues

François GOUGEON

Sherbrooke

Le syndicat des infirmiers et infirmières auxiliaires du Québec réagit très mal à l'entente intervenue pour l'affichage de 40 postes à temps complet dans les CLSC de la région.

«Nous sommes frustrées, pour ne pas dire plus, parce que les infirmières auxiliaires sont totalement écartées du processus. Et cela va à l'encontre d'une décision prise en août dernier par la table ronde des CLSC», a vivement réagi la présidente du syndicat, Johanne

Morin. Cet organisme regroupe les syndicats d'infirmiers et d'infirmières auxiliaires de Saint-Vincent-de-Paul et de l'Hôtel-Dieu.

Mme Morin a fait valoir qu'en vertu de l'entente ratifiée cette semaine par la Régie régionale de l'Estrie quant au transfert de postes des hôpitaux aux CLSC, il n'y aura aucune infirmière auxiliaire.

Ces 40 postes, qui équivalent à près de 70 personnes, incluant les travailleurs à temps partiel, seront comblés par des infirmières et des aides familiales. Il n'y a rien pour les infirmières

auxiliaires. «On transfère de l'hôpital au CLSC des programmes dans lesquels oeuvrent nos infirmières auxiliaires, par exemple en postnatal et en postchirurgical, mais sans aucune infirmière auxiliaire avec... C'est totalement inadmissible», a-t-elle déploré.

Et pourtant

Pourtant, soutient Mme Morin, à l'issue de démarches de son groupe, il avait été convenu que les CLSC acceptaient d'ouvrir des postes pour les infirmières auxiliaires dans le cadre de la réorganisation en cours. «On sent vraiment une exclusion. Les CLSC sem-

blent vouloir perpétuer cette situation alors qu'aucun d'eux n'embauche d'infirmières auxiliaires, sauf le CLSC SOC, où on ne retrouve que trois infirmières auxiliaires... On nous refuse des postes et pourtant, on admet que notre rôle est nécessaire», a aussi commenté Johanne Morin.

Mais celle-ci a bien promis que la situation n'en resterait pas là et que tant les CLSC que la Régie régionale de l'Estrie vont la voir revenir à la charge. «On ne peut pas se contenter de situations aussi injustes», a émis Mme Morin.

HEURES D'OUVERTURE DES FÊTES

Du 22 novembre 1995 jusqu'au 3 janvier 1996
Lundi au vendredi : 9 h 30 à 21 h
Samedi : 8 h 30 à 17 h
Dimanche : 10 h à 17 h
Exceptions : Les dimanches 24 et 31 décembre : 9 h à 16 h
Mardi 26 décembre : 13 h à 21 h
25 décembre, 1 et 2 janvier : magasins fermés



SEARS

Attendez-vous à plus

Samedi 25 novembre et dimanche 26 novembre 1995

Vente 2 jours

et bons achats habituels

DÉJOUÉZ la TPS*

sur presque tout en magasin

*Sears déduira de votre achat un montant équivalent à la TPS. L'offre sur la TPS ne s'applique pas aux fragrances et produits de beauté de marques prestigieuses, montres Joe Boxer, Guess et Essential, serviettes et tapis 'Touch of Class' de Fieldcrest, parures de fenêtres sur mesure Fastrak[™], moquette installée, produits de rénovation installés, produits et services pour l'automobile, essence, Agence de voyages Sears, concessions, achats sur catalogue et des centres de liquidation, de paiement différé, de livraison ou d'achat d'un contrat d'entretien. Cette offre s'applique à la marchandise en stock seulement dans les magasins Sears et ne s'applique pas aux frais d'installation. Le choix peut varier selon les magasins.

Avec la carte Sears,

pas de paiement avant 1 an

SUR PNEUS D'HIVER ET SERVICES POUR L'AUTO

Pas de paiement avant novembre 1996, sur approbation du service du crédit, avec la carte Sears. 25\$ de frais de paiement différé. Offre en vigueur jusqu'au dimanche 26 novembre 1995. Cette offre ne s'applique pas aux achats par catalogue ni aux articles soldés des centres de liquidation. Détails en magasin.

PNEUS ROADHANDLER[™] GLACE ET NEIGE II

PLUS

À PARTIR DE 43⁹⁹ Ch.

Déjouez la TPS*

SUR TOUS LES PNEUS D'HIVER BLIZZAK PAR BRIDGESTONE

*Sears déduira de votre achat un montant équivalent à la TPS. L'offre s'applique à la marchandise en stock seulement dans les magasins Sears et ne s'applique pas aux achats par catalogue, frais de paiements différés, de livraison, de contrat d'entretien ou d'installation. Le choix peut varier selon les magasins. Offre en vigueur jusqu'au dimanche 26 novembre 1995.

LITERIE

Paquet de 2 oreillers

Rien que 8⁸⁸

paq. Achat spécial! Bourre polyester résistante. Support moyen pour ceux qui dorment sur le dos.

Oreiller orthopédique Bodyform[™]

Rabais 50%

En mousse moulée à housse en percale polyester et coton. Sears ord. 59,99. Ch. 29,99

Toutes les couettes Tout pour la maison[™] en duvet d'oe blanche

Rabais 40-50%

Ord. 179,99-459,99. Ch. 107,99-275,99

Housse pour couette

Rabais 5\$-10\$

N'oubliez pas d'acheter une housse lorsque vous achetez une couette. Vaste choix. Ord. 29,99-54,99. Ch. 24,99-44,99. Le choix peut varier selon les magasins.

Toutes les nappes Bodyform[™] en mousse pour matelas

Rabais 30%

Ord. 29,99-79,99. Ch. 20,99-55,99

GIGANTESQUE SOLDE DE RÉFRIGÉRATEURS RABAIS

301\$ À 441\$

SÉLECTION DE RÉFRIGÉRATEURS KENMORE[™]

MARQUÉS OU ÉGRATIGNÉS**

Modèles de 18.1 pi. cu. à 21.1 pi. cu.

Le choix et les quantités varient selon les magasins.

**Imperfections n'affectant pas l'usage.

Ex.: 18.1 pi. cu. sans glivre. Ord. 999,99

Ex.: 21.1 pi. cu. à section congélateur en bas. Ord. 1499,99

Maintenant 699\$

Maintenant 1069\$

RABAIS ADDITIONNEL 25%

sur TOUTE la MODE* et les CHAUSSURES DÉJÀ EN LIQUIDATION pour HOMMES, FEMMES ET ENFANTS

*Sauf articles Levi's[™], vêtements d'extérieur London Fog[™], sous-vêtements Joe Boxer, Calvin Klein et Jockey[™] et articles présentement annoncés

RABAIS 50% TOUS nos coordonnés pour FILLETES

Tailles 8 à 14

PRIX EN VIGUEUR SAMEDI 25 NOVEMBRE ET DIMANCHE 26 NOVEMBRE 1995, DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES

SEARS

Attendez-vous à plus

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Pointe-Claire: 694-8815, Repentigny: 582-5532, St-Bruno: 441-6603, Deux-Montagnes: 491-5000, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222, Victoriaville-Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, Granby: 375-5770, Rouyn-Noranda: 797-2321, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444, St-Georges de Beauce: 228-2222. Copyright Canada, 1995, Sears Canada Inc.

Tous les articles, couleurs ou tailles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.